

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **104 (1978)**

Heft 6

PDF erstellt am: **11.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

aux statuts, néfaste pour notre profession et provoque une érosion de la confiance des maîtres d'ouvrages envers l'application de nos règlements. Enfin, une telle pratique est difficilement justifiable du point de vue financier.

L. ALLEMAND.

Informations SIA

Poste vacant

L'UNESCO met au concours le poste suivant, au titre du PNUD : *Expert en métallurgie* (ingénieur des mines), à l'Institut universitaire de Ciudad Guayana (Venezuela), pour former des enseignants en métallurgie (cours « post-grade », projets de recherche appliquée, conseils et supervision).

Qualifications requises : Diplôme d'un institut supérieur en sidérurgie, cinq ans d'expérience professionnelle (enseignement et recherche dans une école d'ingénieurs ou une faculté à orientation technologique), cinq ans d'expérience comme supérieur hiérarchique d'un groupe d'ingénieurs engagés dans la production, dans une industrie sidérurgique, si possible auteur de publications spécialisées.

Langues : espagnol obligatoire, français ou anglais souhaitables.

Durée du contrat : 12 mois minimum à partir du 1^{er} juillet 1978, avec possibilité de renouvellement.

Pour toutes informations complémentaires, écrire directement et adresser son curriculum vitae à M. Léon Ter-Davtian, directeur international du Projet Unesco n° 31, Apartado 51 564, Caracas 105 (Venezuela), avec copie au Secrétariat de la FMOI : 19, rue Blanche — 75009 Paris (France).

Section jurassienne

Le 24 février dernier s'est tenue la deuxième assemblée générale annuelle de notre jeune section. Les membres présents, une quarantaine environ, eurent notamment à réélire statutairement le président ainsi que les membres du comité de section.

Ont été élus :

Président : M. F. Jeanprêtre, ingénieur à Corcelles.
Membres : MM. J. M. Aubry, ingénieur agronome à la Chau-des-Breuleux ; R. Erard, ingénieur civil à Delémont ; F. Gauchat, ingénieur forestier à Courtelary ; Ph. Gressot, architecte à Porrentruy ; D. Grobet, ingénieur géologue à Prêles ; J. P. Miserez, ingénieur rural à Delémont.

A l'issue de l'assemblée, le président sortant, M. Jean Eckert, ingénieur d'arrondissement à Delémont, fut remercié chaleureusement, et passa la parole à l'invité du jour, M. M. Beaud, secrétaire général adjoint de la SIA à Zurich, qui fit un exposé sur cette association.

Dès sa fondation, en 1837, la société s'attache à réglementer les différents métiers des branches techniques et de la construction, les concours, les honoraires. Chacun connaît le très important dossier des normes de la SIA utilisées partout en Suisse. Dernièrement, les techniques se sont encore diversifiées avec les notions de pollution, de l'aménagement du territoire, de l'environnement. L'éthique professionnelle pour certaines professions ne doit-elle pas être revue ?

Dans le domaine de la réglementation de l'exercice de nos diverses professions d'ingénieurs et d'architectes, la SIA a soutenu, dès sa création, la fondation des Registres Suisses qui est devenue un instrument indispensable, capable de mettre sur un pied d'égalité nos techniciens suisses et ceux des autres pays du marché commun.

Mais cette fondation (REG) n'est reconnue encore que par certains cantons (Neuchâtel, Vaud, Valais, Fribourg) alors que d'autres, comme Bâle, possèdent une police des constructions, dirigée strictement par des fonctionnaires diplômés. Qu'en est-il chez nous ? Il est à souhaiter que les cantons de Berne et du Jura adoptent sans trop attendre la fondation des Registres Suisses (REG).

Pour terminer, M. Beaud évoque les problèmes actuellement à l'étude au sein de la SIA : les nouvelles normes sur les contrats d'engagement, les mandats, les variations économiques, l'assurance responsabilité civile professionnelle. Certains pays ont fait de pénibles expériences, le problème de cette assurance, en Suisse, doit être laissé aux compagnies privées.

Lors de la discussion, il est relevé que la TVA ne doit pas concerner nos professions qui relèvent du type libéral et indépendant.

Merci à M. Beaud qui sera toujours le bienvenu à notre section jurassienne.

Le comité.

Communications SVIA

Candidatures

M. Hans-Jacob Bernath, ingénieur civil, diplômé EPFZ en 1969.

(Parrains : MM. professeurs D. Genton et Ch. Stucki.)

M. Daniel Bovet, ingénieur physicien, diplômé EPUL en 1957.

(Parrains : MM. M. Bonnard et P. Verstraete.)

M. François Doleys, géologue, diplômé de l'Université de Lausanne en 1976.

(Parrains : MM. G. H. Bornand et Ch. Dutoit.)

M. Ernest Jenni, ingénieur forestier, diplômé EPFZ en 1972.

(Parrains : MM. W. Pleines et G. Herbez.)

M. André Joly, ingénieur forestier, diplômé EPFL en 1969.

(Parrains : MM. W. Pleines et S. Kraysenbühl.)

M^{me} Mirjana Kolopp-Mijuskovic, architecte, diplômée EPFL en 1976.

(Parrains : Cl. Morel et J. M. Lamunière.)

Nous rappelons à nos membres que, conformément à l'art. 10 des statuts de la SVIA, ils ont la possibilité de faire une opposition motivée par avis écrit au Comité SVIA dans un délai de 15 jours.

Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises au Comité central de la SIA.

Rédacteur : J.-P. WEIBEL, ingénieur

DOCUMENTATION GÉNÉRALE

Voir page 14 des annonces

DOCUMENTATION DU BÂTIMENT

Voir pages 10 et 12 des annonces

Informations diverses

BBC présente ses recherches en vue d'une utilisation plus rationnelle de l'énergie

Une utilisation plus rationnelle de l'énergie permettrait des économies considérables à tous les niveaux : production, distribution, utilisation. Il est possible, à cet égard, de concevoir un système global optimal d'approvisionnement en énergie, variable selon les pays et les conditions économiques. Un tel système a été esquissé par Brown Boveri et présenté dernièrement à la presse, dans le cadre d'une journée d'information sur la recherche effectuée par le groupe dans le domaine de l'énergie.